

 Pont-de-l'Arche La Dépêche du 5 juin 2024 528 mots

Un banc de l'amitié pour les écoliers

Le samedi 25 mai, le conseil municipal des jeunes de Pont-de-l'Arche a coupé le ruban d'un banc de l'amitié dans la cour de récréation de l'école Maxime Marchand.

Les élus "**en culotte courte**" du conseil municipal de Pont-de-l'Arche se sont rendus, samedi 25 mai, dans la cour de l'école Maxime Marchand. Alexandre, Lola, Mathis et Perle y ont inauguré un "**banc de l'amitié**", tout nouvellement installé.

La réalisation de ce banc était un objectif de mandat du conseil municipal des jeunes, parrainé par Ludovic Guiot, conseiller délégué à l'éducation et aux affaires scolaires du conseil municipal "des grands".

Une première expérience

Ce conseil municipal des jeunes est élu pour deux ans. Composé de 13 conseillers des classes de cours moyen, il se réunit, après l'école, à peu près toutes les 6 semaines.

À Pont-de-l'Arche comme ailleurs, la floraison des bancs de l'amitié dans les cours d'école entend répondre aux conséquences parfois délétères des moqueries ou du harcèlement des élèves isolés parmi leurs pairs. L'idée, en se postant sur ce banc, est donc de signaler aux autres se sentir seul ou triste, et avoir besoin d'aide.

Mettre la main à la pâte

Selon Ludovic Guiot, qui a accompagné le projet "Ce banc de l'amitié est leur proposition. Ils ont réfléchi à quoi il servait, et pourquoi il fallait faire un banc de l'amitié. Ensuite, ils ont eux-mêmes pensé à sa décoration, et nous leur avons proposé des maquettes." Après avoir débattu, le conseil municipal des jeunes s'est lui-même rendu dans les ateliers techniques de la ville pour le réaliser ce banc.

En tant que conseillers municipaux de Pont-de-l'Arche, ils ont dû communiquer leurs résultats et assurer des fonctions de représentation. Cette inauguration était, en même temps, l'occasion de tirer un premier retour d'expérience de mandat. "**J'ai bien aimé les commémorations, même si c'était fatigant de rester debout**", déclare Alexandre.

Voir la ville à hauteur d'enfant

Ludovic Guiot précise que le domaine de proposition du Conseil municipal des jeunes n'est pas limité au périmètre de l'école: " **On leur partage les projets de la ville, nos visions, celles des élus et des plus grands, notamment par exemple le sujet du déplacement à vélo dans la ville. Se sentent-ils en sécurité ou pas ?**" Sujet sans doute partagé par Richard Jacquet, maire de Pont-de-l'Arche, arrivé sur place en vélo, qui insistait sur l'intérêt d'alimenter les projets du conseil municipal en intégrant leur point de vue pour penser la ville "à hauteur d'enfant ". Il concluait ce moment citoyen en précisant : "**Au-delà de l'écharpe bleu blanc rouge, je pense que vous vous rappellerez qu'à un moment vous avez fait partie du Conseil municipal des jeunes, et que ça vous aura donné certainement beaucoup plus conscience de votre rôle de citoyen. Un jour, vous pourrez faire partie du Conseil municipal, et vous pourrez prendre des responsabilités dans la ville, assister à des commémorations, et sans doute faire des discours moins longs.**"



Grands et petits élus de Pont-de-l'Arche autour du banc de l'amitié. Richard Jacquet, maire, Ludovic Guiot, conseiller délégué à l'éducation. Assis : Lola, Perle, Mathis et Alexandre. Luc Delaporte



Allocution des jeunes conseillers. Luc Delaporte